

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19429 - 75ÈME ANNÉE

## 20 décembre à Sainte-Suzanne

### Zarlor 2019 : hommage aux femmes coupeuses de cannes



**Les Zarlor 2019 ont été décernés ce 20 décembre à Sainte-Suzanne aux « Fanm dann Kann ». Plus de 100 anciennes coupeuses de canne âgées de plus de 60 ans ont été honorées lors d'une cérémonie organisée au gymnase de Bel-Air par l'association Kaiasse et la commune.**

En 2017, au terme d'une quête sur 20 ans initiée par Jean Claude Calimoutou, le président de Kaiasse, ce sont 74 moringueurs de la Réunion qui ont été honorés. Cette année, le

jour du 20 décembre, Maurice Gironcel, Maire de Sainte-Suzanne, a remis à plus de 100 Dames de la commune ce titre suprême de Zarlor.

Lors de son intervention, Maurice Gironcel est revenu sur l'histoire du peuplement de La Réunion. Le nom de Quartier-Français rappelle une des premières implantations permanentes humaines dans notre île, au coeur de ce qui est toujours nommé plus de 3 siècles après «le Bon pays». Le maire de la ville a rappelé que malgré un régime colonial

qui a duré près de 300 ans, les descendants de migrants qui ont peuplé notre île, souvent contre leur gré, ont réussi à construire une société unique, avec une langue commune. C'est un exemple unique de «vivre ensemble» dans le monde que les Réunionnais ont réussi à construire.

Maurice Gironcel a également honoré la mémoire de toutes les personnes qui sont parties trop tôt, et qui n'ont pas pu être présentes à cette cérémonie Zarlor. Il a aussi rendu hommage à son prédéces-



## 50 ans de sacrifices

Elles n'ont jamais eu honte de leur métier, même si elles ont souvent été à deux doigts de jeter l'éponge parce que c'était trop dur, que leurs corps ne pouvaient plus supporter un tel acharnement et qu'elles avaient du mal à voir la lumière au bout du tunnel. Mais elles se sont accrochées parce qu'il fallait bien travailler et ont fait face parce qu'il fallait manger. Au fil des années, elles ont su apprécier et aimer ce métier qui a contribué à l'essor économique de la Réunion. Ce qui les rend encore plus fières, c'est de voir que c'est grâce à ce métier de coupeuses de cannes qu'elles ont pu faire grandir leurs enfants, les envoyer à l'école et les voir réussir dans la vie.

C'est là, disent-elles, leur plus beau cadeau. Un cadeau qui vaut bien tous les sacrifices de ces 50 dernières années et que nous pouvons aisément relier à celui des nombreux esclaves qui ont été déportés pour « l'essor agricole de la Réunion ».

Un cadeau qui leur vaut bien ce titre suprême de Zarlors, en Reconnaissance des immenses Valeurs que toutes ces femmes, ces Fanm dan kan nous laissent en Héritage. Un hommage retentissant, à travers elles, à toutes celles qui ont ouvert la Voie au cours de notre Histoire dès le début du peuplement de la Réunion en 1663 jusqu'à la période contemporaine, dans le terrible anonymat de leur statut scélérate.

seur, Lucet Langenier, dont l'oeuvre continue de produire aujourd'hui ses effets.

Puis il a remis l'ensemble des prix aux femmes présentes.

## Femmes courage

C'est le président de Kaïasse en personne qui a pris « son bâton de pèlerin » et sillonné chaque recoin des quartiers de la Ville du Beau Pays afin de récolter la Mémoire des futures récipiendaires.

Des Femmes courage, des Mères exemplaires qui ont, sans relâche, au prix de nombreux sacrifices, été au Cœur des exploitations agricoles, que cela soit en qualité de conjointes agricultrices ou tout simplement travailleuses agricoles et ont « courbé le dos au soleil » pour assumer ces nombreuses tâches liées à la Terre, qui demandent une condition et des ressources physiques incroyables.

Pourtant, lorsqu'elles se remémorent les années passées dans les

champs de cannes, toutes ces grandes Dames ne peuvent étouffer les larmes qui leur montent aux yeux. « Bien sûr que si nous avions le choix, nous n'aurions pas fait ce travail, mais à l'époque, nous connaissions la misère. Nous étions x enfants chez nos parents. Nous avons arrêté l'école pour pouvoir aider la famille. Couper la Canne ça nous a permis de nourrir nos familles et de grandir nos enfants », soulignent en chœur ces mères de Familles et grand-mères, voire arrière grand-mères. C'est pour eux que certaines continuent à travailler toujours malgré leur grand âge.

Avec les souvenirs des premiers jours passés vient aussi la mémoire des années de misère et de sacrifices. « Quand nous avons commencé, nous ne connaissions rien à ce travail. Nous avons des douleurs sur tout le corps. Notre peau nous brûlait et nous n'arrêtions pas de nous gratter, enchérissent toutes celles que Jean-Claude a rencontrées. Leurs mains témoignent des années passées à fournir autant d'efforts physiques.

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

## Evocation historique des luttes pour la reconnaissance de la Fête réunionnaise de la liberté

### Le 20 Désanm à la Section PCR de Saint-André



A l'occasion du 20 décembre et fidèle à la tradition, les camarades de la Section PCR de Saint-André, se sont retrouvés jeudi en soirée, autour d'un pot convivial, chez Jacky The-Seng.

Après les mots de bienvenue de notre hôte et avant le moment festif, Paul Dennemont, Jean-Paul Ciret et David Gauvin sont intervenus évoquant les luttes de nos ancêtres au cours des siècles de barbarie que fut l'esclavage, finalement reconnu - depuis 2001- comme un crime contre l'Humanité, tout en rappelant le combat long et difficile de nos aînés et du

PCR pour obtenir officiellement le 1er juillet 1983, la reconnaissance du 20 décembre férié. Une date historique qui rappelle à tous notre devoir de mémoire.

Si aujourd'hui, on ne peut que féliciter l'ampleur des manifestations organisées, à cette occasion, au quatre coins de l'île - même à Saint-André - nous devons jamais oublier - a rappelé un des intervenants - que par le passé, des camarades ont été poursuivis devant les tribunaux pour ces mêmes faits. L'occasion offerte aux plus anciens de la Section d'évoquer les conditions de la célébration du 20 décembre dans les années 60-70 et

avant 1982, à Saint-André.

En tout cas, ça été un agréable moment passé entre militant (e)s, en la présence de René Sotaca, conseiller départemental PCR qui s'est éclipié des festivités de Sainte-Suzanne pour venir saluer et encourager les camarades de Saint-André.

Les échanges se sont poursuivis fraternellement autour d'un verre, accompagné de samoussas, de bonbons piments et autres amuse-bouche. Et rendez-vous a déjà été pris, après les fêtes pour, cette fois-ci, parler politique.

**Correspondant**

### In kozman pou la rout

#### « Li pans sé li k'i amenn la pyèss ! »

Mésyé, Médam, La sosyété koz èk moins é koz èk in kouyon-sé o pyé d'lo mir k'i oi lo mason. Nout kozman an-o la i invite an ou a pran konsyans kisa i komann é kisa k'i kroi li komann san komandépars la pa toultan lo mèm. Zot i koné patoi-la zot, sé listoir d'in bononm i di avèk son bann zanfan : « Kisa i komann kan momon la pa la ? ». Zot i konpran bien dann ménaz-la lé difisil kon ète kisa k'i port la kilote é kisa k'i kroi sé li k'i port alé oir li port pa. Mé zami, l'union sé la lite, é dann in maryaz galman la lite. Alor si ou i amenn la pyèss, ou i amenn la pyèss mé si la pa ou, la pa ou é dann in ka konmsa i fo ou i koup an dsou. Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv li d'van. Sipétadyé !

## « Une nouvelle impulsion » aux politiques publiques du Département

**L'ensemble des élus de l'Hémicycle ont poussé un ouf de soulagement en raison de la recentralisation du RSA vers l'Etat permettant à l'institution de dégager de nouveaux axes de développement et d'investissement.**

« Nous sommes enfin libérés du problème du RSA » a résumé le premier vice-président, Jean-Marie Virapoullé. Ce dernier à l'instar de tous les conseillers départementaux sont satisfaits de voir que les luttes menées durant une quinzaine d'années ont enfin abouti. Pour le président du Département, Cyrille Melchior, il s'agit d'un « moment historique parce que c'est une victoire de haute lutte, d'une mobilisation unitaire de toute l'assemblée, une victoire collective du Département, montrant que la méthode était la bonne ».

En effet, le Revenu de Solidarité Active (RSA) représentait 47 % du budget du Conseil départemental l'obligeant à manœuvrer difficilement ses autres politiques publiques de solidarité, sociale, économique, territoriale et écologique. « Ce moment charnière, même si des derniers arbitrages sont encours, permet des conditions financières larges pour investir, réinvestir dans des projets de politiques publiques assurant l'épanouissement humain, le développement territorial et l'intelligence institutionnelle », a assuré Cyrille Melchior.

Ainsi, le président du Département a énoncé les actions nouvelles proposées pour 2020, notamment la nécessité de faire face à l'accélération du vieillissement de la population, avec le déploiement du plan senior. Ce plan se concrétisera par le lancement effectif du CFA SAP (Centre de Formation d'Apprentissage des Services À la Personne), permettant de répondre aux be-

soins de l'ensemble des réunionnais et de créer des emplois. Ainsi ce nouvel outil renforcera les compétences des aidants, en mettant en place « des formations professionnalisantes aux jeunes demandeurs d'emplois et aux bénéficiaires du RSA ». Cet axe participe aussi à la stratégie de lutte contre la pauvreté, qui est appuyée par un nouveau dispositif en lien avec le gouvernement d'incitation à la reprise d'activité.

Le Département va également déployer son plan PETREL (Priorités ET Rassemblement pour l'Emploi Local à La Réunion). « Nous pouvons agir plus, en initiant dans les domaines de l'insertion par l'activité économique, de la création d'activité ou de la coopération, afin de permettre à notre jeunesse de saisir pleinement les opportunités économiques offertes par notre territoire », a expliqué Cyrille Melchior.

Face aux menaces pesant sur le secteur agricole de La Réunion, le Département – en concertation avec l'ensemble des acteurs – a instauré un plan AGRIPéi 2030, qui « pose les bases du développement agricole pour les dix prochaines années. Il s'agira notamment d'accompagner l'évolution souhaitable de la filière cannes tout en favorisant la diversification des productions ». Il s'agira de mettre « l'homme au cœur de ce projet : l'homme élèveur, l'homme producteur, l'homme planteur, l'homme consommateur. Afin d'offrir un juste prix et un juste équilibre entre offre et demande », a assuré Cyrille Melchior.

Enfin, le cadre du développement et de l'aménagement du territoire, le Conseil va poursuivre les projets MEREN, comme à l'alimentation en eau des micro-régions Sud et Ouest, et Route des Hauts de l'Est, avec la problématique de la route de Salazie. D'ailleurs, l'Etat a

prévu d'augmenter l'enveloppe de 7 millions d'euros, en plus des 8 millions existants pour les radiers. « Face à ces dispositions, nous pourrions investir plus et soutenir la commande publique », s'est réjoui le président du Département. « Il nous faudra aussi être exemplaire et partager avec l'ensemble des acteurs du territoire l'inscription de nos actions dans une trajectoire écologique et solidaire durable », a noté le dossier de presse de l'institution. En effet, « cette trajectoire est placée au cœur du partenariat entre le Département et les communes, dans le cadre des Pactes de Solidarité Territoriale (PST) », dont bénéficient entre autres Sainte-Suzanne, Saint-Pierre.

Le Département s'inscrit d'ailleurs dans la « Trajectoire Outre-Mer 5.0 : zéro carbone, zéro déchet, zéro polluant agricole, zéro exclusion, zéro vulnérabilité ». Proposée par l'État, elle doit permettre à La Réunion de devenir un « Territoire 0 exclusion » via les leviers suivants : prévenir et lutter contre la pauvreté, renforcer l'accompagnement responsabilisant les familles, prévenir et accompagner la perte d'autonomie des publics et construire des parcours d'insertion pour les publics en difficulté. Tous les élus s'accordent à dire que les orientations budgétaires de 2020 sont une opportunité pour apporter plus aux administrés et surtout assurer un développement social, solidaire et écologique durable.

Pour Claudette Grondin, vice-présidente, les orientations montrent « une volonté du Département de maintenir le cap fixé » et de trouver des axes de développement nouveaux. Un avis partagé par Augustine Romano, qui a assuré que ces orientations mettaient en exergue « le respect et l'humain ».

## Billet philosophique

# Les suites de la Fête Réunionnaise de la Liberté



L'ouverture par Honoré Rabesahala, dimanche dernier au Kan Maron Dimitile, de la 16e édition de la cérémonie Atidamba.

**À l'occasion de ce vendredi 20 décembre 2019, date anniversaire de l'abolition officielle de l'esclavage à La Réunion il y a 171 ans, il y a vraiment de quoi réfléchir sur le sens de notre célébration de la Fête Réunionnaise de la Liberté, qui a de plus en plus d'ampleur grâce à des institutions et des organisations associatives comme politiques (voir tout ce que fait par exemple le P.C.R. pour cela dans tout le pays). Nous allons citer deux exemples d'événements à ce sujet, parmi bien d'autres, qui donnent des suites très positives à cette célébration.**

Le premier exemple est la série de conférences organisées par Les Amis de l'Université à Saint-Denis vendredi dernier et à Saint-Joseph ce samedi avec Monique Risso, docteure 3e cycle en histoire, sur le thème : "Les familles négrières françaises à Nantes, Bordeaux et Saint-Malo", où elle dénonce « un commerce colonial lucratif et peu moral chez les « bien-pensants ». L'historienne a exposé

en détail que « ces villes et leurs habitants ont une caractéristique commune : mettre sous une chape de plomb leur passé négrier... jusqu'à ce que les historiens révèlent ce passé qu'on avait enterré ! ».

Monique Risso a aussi notamment déclaré : « Si j'ai travaillé et choisi quelques familles, c'est pour démontrer comment elles ont bâti leur fortune, dans la pérennité ou non, et comment traites négrières et commerce colonial sont intrinsèquement liés ». Elle a conclu sa conférence de Saint-Denis de façon très symbolique en lançant cet appel au public : « En tant qu'historienne et citoyenne de la République française, je vous demande de vous lever et de dire avec moi l'Article 1 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 pour ne jamais l'oublier : "Les hommes naissent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune" ».

### « Je trouve ma libération »

Le second exemple à citer à propos du sens très fort à donner à la "Fêt Kaf" vient de l'association Miaro ("Nout zansèt nout fors"), présidée par Honoré Rabesahala, qui a célébré le 15 décembre dernier au Kan Maron Dimitile la 16e édition de la cérémonie Atidamba, avec plusieurs partenaires comme les associations Capitaine Dimitile et Zangoun Servis. « Atidamba entend honorer la mémoire des ancêtres malgaches reposant en terre réunionnaise ainsi que celle de tous les marons qui n'ont reçu ni honneurs funèbres ni sépulture, en revêtant d'un linceul la stèle dédiée à la reine Sarlave, au roi Lavardure et au guetteur Dimitile, symboles de la résistance des marons à la traite négrière et à l'esclavage », nous dit Miaro.

À cette occasion, a été aussi proclamée une nouvelle fois la "Dina (charte) de Dimitile" à l'intention de nos ancêtres : « Je veux que tu vives en moi. Souvenir vivant, souvenir réconfortant, souvenir sacré. Ton courage, ta rage de liberté. Liberté que tu as arrachée à cette terre. Je veux les faire miens. Et c'est dans tes pas, sur la terre retrouvée, que je trouve ma libération ». Cela veut dire que cette nouvelle édition de la célébration de la Fête Réunionnaise de la Liberté doit concrètement faire avancer la libération du peuple réunionnais du système néo-colonial actuel, par la concertation et l'union sur un projet commun de développement durable et solidaire, en nous appuyant sur les convergences de plus en plus nombreuses entre Réunionnais à ce sujet...

**Roger Orlu**

# Otè

## Zistoir Tizan avèk lo fanm san tête-katriyèm morso

Zot I koné, dann tan moin lété marmaye é suivan la sézon l'avé dé shoz téi fé pèr anou é nou té toultan apré domandé kèl tablatir i sava tonm dsi nou, bann ti, bann pov, bann san protéktyon. An parmi bann zafèr-la l'avé zistoir Fanm san tête. Mèm zordi kan mi mazine sa Fanm san tête-la, mon dan i klak, mon manm – bra épi zanm - i mète a tranblé konmsi pou bate amoin atèr. Fanm san tête, mi pé dir aou, ou la fé pèr anou souvan défoi étan marmaye par raport lo ménas ou té i fé pèz dsi nou.

L'avé inn foi, pou inn bone foi, mésyé lo foi la manz son foi avèk in grinnsèl.

La diréktris, èl osi, lété in pé mavouz. Pa pars èl osi èl l'avé pèr lo fanm san tête, mé plito pars èl l'avé romark bann marmaye son lékol lété in pé kamu. El l'avé anparl sa son mari, pars lété son sokour kan dann son lékol èl téi doi fé fas in problèm. Son mari l'avé di ali : « Dann out lékol néna in marmaye i apèl Tizan é d'après sak mi koné dsi li sé in marmaye malin-in tizan arivé si zot i vé... Ou na ka koz avèk li é moin lé sir li va aport aou in solisyon dann sète afèr la. »

Donk lo madam l'avé desid koz in pé avèk Tizan, marmaye kalou la. El la profite èl té apré koriz lo matématik Tizan l'avé fé é l'apèl lo marmaye o biro. El la koriz lo matématik, mé fransh vérité l'avé poin fote é èl la domnn lo marmaye : « Tizan ou i kour vite ou ? Kan l'ariv lo trik lo soir kisa lété dovan, ary Pat-tort d'après sak i di. »

Tizan la di : « Métrèss, la plipar d'tan mi

kour pli vite ké Ary mé soir-la Ary téi kour konm in dératé. Par la pèr pétète ! ». Aprésa lo métrèss la domandé : « Tizan, ou sé in marmaye intélizans ou. D'après ou Ary la bite avèk in bébète, in monstr, sansa konm li di lo fanm san tête ? ». Tizan la di li koné pa, mé d'après sak son papa la di ali, li pans sa la pa in monstr sa. Pou son papa, sré in moun sa, mé konm téi fé noir, épi konm li la déboush lo tournant an boi karant lé pa étonan li la bite avèk lo moun li la bate atèr épi li la tonbé galman.

Kriké ! Kraké ! Kriké Méisyé ! Kraké Madam !

Kan la diréktris la rakont sa son mari, l'ot la di, li mazine in pé kisa i lé. Pars shk ané kan livèr i ariv néna in mouvman konm sa. Kèl mouvman d'après zot ? I parétre sa sé in zistoir rant in famiy i apèl Hoaro Mizèr épi la famiy « i zoué pa èk sa ». I parétre in zour, méisyé « I zoué pa ksa » l'avé antann dir la famiy Hoaro Mizèr l'avé vann in térin épi la mète lo moné in koté. Donk « I zoué pa èk sa » d'après sak i di lété intérése par larzan-la é an passan koté la kaz Hoaro Mizèr, li la di lo bann moun téi mank azot in pé lo porkoi é si lété posib méisyé Hoaro i pouré avans ali in pé. Méisyé Hoaro l'avé in pé fèb karaktèr é li téi vé bien dépanse son vyé zami.

Katriyèm morso la fini-samdi proshine sar lo si nkyèm morso.

*Justin*